



Quiconque délaisse trois [prières du] Vendredi par négligence, alors Allah mettra un sceau sur son cœur.

D'après Abû Al Ja'd Ad-Damrî (qu'Allah l'agrée), qui était parmi les Compagnons (qu'Allah les agrée tous) : Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Quiconque délaisse trois [prières du] Vendredi par négligence, alors Allah mettra un sceau sur son cœur. »
[Authentique] [Rapporté par Abû Dâwud, At-Tirmidhî, An-Nassâ'î, Ibn Mâjah et Ahmad]

Le Prophète ﷺ a mis en garde contre le délaissement de la prière du Vendredi et quiconque la délaisse trois fois, par laxisme et manquement, sans excuse [valable], alors Allah scelle son cœur et l'enveloppe en empêchant le bien de parvenir à lui.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/65768>

